



CHARTRE DU MANAGEMENT

Préambule

Entreprise d'un millier de salariés, Moissons Nouvelles est une association d'action sociale à but non lucratif dont la mission est d'accompagner des personnes vulnérables (pour l'essentiel des jeunes).

Comme inscrit dans notre projet associatif, nous souhaitons accompagner au mieux le développement de nos professionnels pour qu'ils puissent répondre aux besoins existants et être préparés aux évolutions à venir en mettant en place une culture de la responsabilisation, de la transversalité et de la coopération. Nous sommes convaincus du lien fort, entre la qualité de l'accompagnement que nous apportons à nos publics et le bien-être au travail de nos professionnels. Etre écouté, force de proposition, Co construire sont les clés d'une approche innovante des conditions de travail, maillon essentiel de notre performance globale.

Les engagements que prend Moissons Nouvelles reposent sur des valeurs qu'il est bon de rappeler : laïcité, respect, responsabilité individuelle et collective, bienveillance et équité. Ces valeurs communes sont le ciment des règles de vie au travail qui s'adressent à tous les salariés et qui permettent d'entreprendre ensemble au service du projet.

L'encadrement a une place toute particulière pour faire vivre ces valeurs et garantir une identité commune pour faire cohésion.

Dans cette charte, Moissons Nouvelles affirme des engagements de bonnes pratiques en matière de management.

Les engagements de Moissons Nouvelles en management :

- chaque manager est porteur du sens des actions : il s'engage à défendre les valeurs de Moissons Nouvelles (citées ci-dessus), il inscrit l'action individuelle et collective dans le sens du projet associatif de Moissons Nouvelles et du projet de l'établissement ;
- chaque manager cherche à entretenir une ambiance de travail motivante et bienveillante entre professionnels dans la relation quotidienne de travail ;
- chaque manager s'efforce de mettre en place une culture de la solution, la prise d'initiative, dans une relation de confiance et de partage ;
- chaque manager fait preuve de souplesse, d'adaptabilité et de bienveillance à l'égard des collaborateurs en les soutenant au quotidien face aux difficultés de leurs tâches ;

.../...

- chaque manager encourage ses collaborateurs à développer leurs compétences et les accompagne dans la construction de leur parcours professionnel.

Le respect de cette charte et sa mise en œuvre reposent sur l'engagement de tous au service de notre mission.

Le Conseil d'administration est le garant de cette démarche.

Paris, le 13 avril 2022

